

Membres de droit présents :

Les enseignants : Mmes BACCIALONE, BARTOLO, BLAS, DESPOMADERES, GASSEE, ISTRIA, KERHERVE, ROURE, VACELET et MM. GYRE, MIDROIT

L'adjointe au Maire : Mme BURTIN

Les parents d'élèves : Mmes BESSIERE, BORDRY, CHAMARD, DUMONT, FRUCHON, GUELMINE, HERNANDEZ-PIGEON et PICART

Membres de droit excusés :

M. MERCIER, Inspecteur de l'Education Nationale.

M. CHALEON, Maire de Cugnaux.

Mmes ADJOUALE, REDON et FERNANDES, représentantes de parents d'élèves.

Membres invités :

Les responsables du CLAE : Mmes CHELBAB et MAILHOL.

Président de séance : M. MIDROIT

Secrétaire de séance : M. MIDROIT

Ouverture de la séance : 18h

1) Les attributions du conseil d'école :

Lecture de l'article 18 de l'organisation et du fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires présentant les compétences du conseil d'école.

2) La rentrée

Le poste de psychologue scolaire du RASED est resté vacant cette année et l'école travaille donc avec une personne provenant d'un autre secteur, ce qui complique les prises en charge et les orientations des élèves.

Les effectifs : En ce moment, dans l'école, il y a 255 élèves répartis de la façon suivante :

- 2 classes de CP de 21 et 22 élèves,
- 2 classes de CE1 de 25 et 26 élèves,
- 2 classes de CE2 de 24 élèves,
- 2 classes de CM1 de 29 et 30 élèves,
- 2 classes de CM2 de 27 élèves.

Le résultat des élections de parents d'élèves :

Sur 406 électeurs inscrits, il y a 153 votants (27 de moins que l'an dernier).

5 bulletins nuls, donc un suffrage exprimé de 148.

La FCPE a obtenu 83 votes (6 sièges) et PEIR a obtenu 65 votes (4 sièges).

La liste des parents d'élèves élus est affichée devant l'école.

Les parents demandent si la Mairie peut effectuer une information concernant les élections grâce aux panneaux municipaux.

3) Le règlement intérieur de l'école :

Après quelques modifications concernant le temps périscolaire, le nouveau règlement intérieur de l'école pour l'année 2015/2016 est voté à l'unanimité.

4) Partenariat culturel avec la Mairie

Pour le **projet culturel** en partenariat avec la Mairie, la coopérative scolaire est engagée pour la somme de 594 euros (176 l'année dernière). Toutes les classes ont obtenu certains de leurs vœux.

De plus, les deux classes de CM1 sont inscrites au projet « école et cinéma » et les CM2 feront une sortie à la cité de l'Espace. La participation totale de la coopérative est envisagée à 940,50 euros.

Cette année, 7 classes transplantées sont prévues :

Les 2 CE1, au mois de mai, partiront 5 jours avec pour thème la montagne.

Les 2 CE2, au mois d'avril, suivront pendant 3 jours le thème de la Préhistoire.

Les 2 CM1 et un CM2, en décembre, effectueront un séjour de 3 jours d'activités physiques de pleine nature.

Ces classes transplantées ne sont possibles qu'avec la participation financière de la Mairie.

5) Le service minimum en cas de grève

Les parents souhaitent savoir quand la Mairie prévoit-elle de mettre en place le service minimum les jours de grève.

Un service minimum doit être mis en place par la Mairie en cas de grève d'enseignants. Lorsque la grève concerne les employés municipaux, il n'est pas possible de mettre en place un service minimum, car il n'y a pas le personnel suffisant.

6) Prise en charge des enfants prenant les transports scolaires

Les parents souhaitent savoir si la fiche de procédure mise en place fonctionne. La fiche est utilisée, mais les dysfonctionnements sont dus aux changements récurrents demandés par certaines familles. Aucun incident n'a eu lieu depuis mars 2015.

De plus, plusieurs parents dont les enfants empruntent les transports se plaignent auprès de l'école des incivilités que subissent leurs enfants. Que faire ?

Lorsque les incivilités se passent dans le bus, cela est géré par le Conseil Général. Si des parents veulent faire remonter des problèmes d'incivilités entre enfants, ils sont priés de contacter la Mairie.

7) Le CLAS : l'Espace Mosaïque (tél : 05.61.76.84.99)

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité a augmenté son nombre d'actions. Une nouvelle action a ouvert pour les élèves de Blum et Jaurès. Le CLAS travaille par un accompagnement à la scolarité et à la parentalité.

130 élèves cugnalais sont suivis par le CLAS, 15 de l'école.

8) Retour sur les précédents conseils

→ Projet jardin et éco-pâturage

Les deux projets sont en cours. Concernant l'éco-pâturage, les chèvres sont parties en hivernage, elles reviendront au mois de mars.

Pour le projet jardin, la Mairie propose aux enseignants l'intervention d'un employé des espaces verts.

→ Accès des enseignants à l'école hors temps scolaire

Ce n'est pas possible avec le système actuel. La Mairie réfléchit à une évolution du système. En effet, les enseignants souhaiteraient vivement pouvoir venir travailler dans l'école hors temps scolaire.

→ Installation de robinets temporisés

Des robinets sont installés au fur et à mesure des besoins, mais la temporisation est encore trop longue.

→ Tarifification du repas du vendredi de l'Ascension

Le repas n'a pas été facturé aux familles.

Prochain conseil d'école : jeudi 11 février.

Les points de l'ordre du jour ayant tous été passés en revue, la séance est levée à 19H45.

Le président de séance

M. MIDROIT



Le secrétaire de séance

M. MIDROIT

